

Plan d'urbanisme de
Saint-Pierre

Les débits journaliers moyens
du réseau routier en 2014

Annexe 2 - Carte 8

Légende

11 400 = DJMA
14 500 = DJME
8 900 = DJMH

Débit (D) journalier
(J) moyen (M)

DJMA = Annuel

DJME = Estival

DJMH = Hivernal

- Réseau routier
- Limites municipales
- MRC de L'Île-d'Orléans
- MRC limitrophes

1:30 000

0 0,35 0,7 1,4

Kilomètres



Sources : Municipalité de Saint-Pierre
© Gouvernement du Québec
Projection cartographique: MTM Zone 7 NAD83

MODIFICATIONS	No	Règlement no	Adopté le	Entrée en vigueur le

Règlement numéro _____

Adopté par le Conseil de la
municipalité de Saint-Pierre le _____

En vigueur le _____

Nicolas St-Gelais
Directeur général

Sylvain Bergeron
Maire

